



CLCL

ASSAINI- -SSEMENT

Budget primitif · Budjed kentañ · 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24290079300058	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU COMMUNAUTE LESNEVEN COTE DES LEGENDES
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT REGIE (27504) (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	32
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 552 995,00	2 077 720,40
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 475 274,60
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 552 995,00	3 552 995,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 248 334,99	2 935 211,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	666 290,37	375 393,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 395 978,64	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 310 604,00	3 310 604,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 863 599,00	6 863 599,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	675 600,00	0,00	908 200,00	908 200,00	908 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	543 717,00	0,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	12 500,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 236 817,00	0,00	1 487 200,00	1 487 200,00	1 487 200,00
66	Charges financières	121 000,00	0,00	125 584,00	125 584,00	125 584,00
67	Charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 462 817,00	0,00	1 717 784,00	1 717 784,00	1 717 784,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 565 676,00		1 000 211,00	1 000 211,00	1 000 211,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	725 391,00		835 000,00	835 000,00	835 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 291 067,00		1 835 211,00	1 835 211,00	1 835 211,00
TOTAL		3 753 884,00	0,00	3 552 995,00	3 552 995,00	3 552 995,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 552 995,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 932 920,00	0,00	1 794 535,40	1 794 535,40	1 794 535,40
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 932 920,00	0,00	1 794 535,40	1 794 535,40	1 794 535,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 932 920,00	0,00	1 794 535,40	1 794 535,40	1 794 535,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	183 831,00		283 185,00	283 185,00	283 185,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		183 831,00		283 185,00	283 185,00	283 185,00
TOTAL		2 116 751,00	0,00	2 077 720,40	2 077 720,40	2 077 720,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 475 274,60
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 552 995,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 552 026,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	161 328,00	23 250,23	60 812,77	60 812,77	84 063,00
21	Immobilisations corporelles	590 860,00	339 643,04	360 371,96	360 371,96	700 015,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 889 871,00	303 397,10	1 026 108,26	1 026 108,26	1 329 505,36
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 642 059,00	666 290,37	1 447 292,99	1 447 292,99	2 113 583,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	395 000,00	0,00	367 857,00	367 857,00	367 857,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses financières	445 000,00	0,00	417 857,00	417 857,00	417 857,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 087 059,00	666 290,37	1 865 149,99	1 865 149,99	2 531 440,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	183 831,00		283 185,00	283 185,00	283 185,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	283 831,00		383 185,00	383 185,00	383 185,00
	TOTAL	3 370 890,00	666 290,37	2 248 334,99	2 248 334,99	2 914 625,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	395 978,64
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 310 604,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	969 368,00	375 393,00	0,00	0,00	375 393,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 987,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	979 355,00	375 393,00	0,00	0,00	375 393,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	37 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	37 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 016 355,00	375 393,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 375 393,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 565 676,00		1 000 211,00	1 000 211,00	1 000 211,00

COMMUNAUTE LESNEVEN COTE DES LEGENDES - ASSAINISSEMENT REGIE (27504) - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	725 391,00		835 000,00	835 000,00	835 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 391 067,00		1 935 211,00	1 935 211,00	1 935 211,00
TOTAL		3 407 422,00	375 393,00	2 935 211,00	2 935 211,00	3 310 604,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 310 604,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

1 552 026,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	908 200,00		908 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	560 000,00		560 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00		5 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	14 000,00		14 000,00
66	Charges financières	125 584,00	0,00	125 584,00
67	Charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	45 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10 000,00	835 000,00	845 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 000 211,00	1 000 211,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 717 784,00	1 835 211,00	3 552 995,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 552 995,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	283 185,00	283 185,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	367 857,00	0,00	367 857,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	84 063,00	0,00	84 063,00
21	Immobilisations corporelles (6)	700 015,00	0,00	700 015,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 329 505,36	100 000,00	1 429 505,36
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
Dépenses d'investissement – Total		2 531 440,36	383 185,00	2 914 625,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	395 978,64
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 310 604,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 794 535,40		1 794 535,40
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	283 185,00	283 185,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 794 535,40	283 185,00	2 077 720,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 475 274,60
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 552 995,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	375 393,00	0,00	375 393,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		835 000,00	835 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 000 211,00	1 000 211,00
Recettes d'investissement – Total		375 393,00	1 935 211,00	2 310 604,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 000 000,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 310 604,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	675 600,00	908 200,00	908 200,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	200 000,00	315 000,00	315 000,00
6062	Produits de traitement	40 000,00	48 000,00	48 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 500,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	300,00	300,00	300,00
6066	Carburants	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	18 000,00	28 000,00	28 000,00
611	Sous-traitance générale	70 000,00	200 000,00	200 000,00
6135	Locations mobilières	3 600,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	80 000,00	10 000,00	10 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	35 000,00	42 000,00	42 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	22 000,00	34 000,00	34 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	25 000,00	25 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	30 000,00	30 000,00
6161	Multirisques	1 500,00	0,00	0,00
6168	Autres	0,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	14 000,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	33 000,00	43 700,00	43 700,00
6226	Honoraires	1 600,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6238	Divers	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 000,00	1 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	39 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	0,00	36 000,00	36 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	6 000,00	6 000,00
6288	Autres	2 800,00	3 000,00	3 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	800,00	1 200,00	1 200,00
6378	Autres taxes et redevances	42 000,00	42 000,00	42 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	543 717,00	560 000,00	560 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	276 817,00	270 000,00	270 000,00
6218	Autre personnel extérieur	266 900,00	290 000,00	290 000,00
014	Atténuations de produits (7)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	12 500,00	14 000,00	14 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	7 000,00	7 000,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 236 817,00	1 487 200,00	1 487 200,00
66	Charges financières (b) (8)	121 000,00	125 584,00	125 584,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	120 835,00	130 000,00	130 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-649,00	-4 416,00	-4 416,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	814,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	35 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	10 000,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 462 817,00	1 717 784,00	1 717 784,00
023	Virement à la section d'investissement	1 565 676,00	1 000 211,00	1 000 211,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	725 391,00	835 000,00	835 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	145 100,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	580 291,00	835 000,00	835 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 291 067,00	1 835 211,00	1 835 211,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 291 067,00	1 835 211,00	1 835 211,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 753 884,00	3 552 995,00	3 552 995,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 552 995,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	19 253,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	23 669,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 416,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 932 920,00	1 794 535,40	1 794 535,40
704	Travaux	331 000,00	107 535,40	107 535,40
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 056 920,00	1 250 000,00	1 250 000,00
70613	Participations assainissement collectif	425 000,00	297 000,00	297 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	120 000,00	140 000,00	140 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 932 920,00	1 794 535,40	1 794 535,40
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 932 920,00	1 794 535,40	1 794 535,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	183 831,00	283 185,00	283 185,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	183 831,00	283 185,00	283 185,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		183 831,00	283 185,00	283 185,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 116 751,00	2 077 720,40	2 077 720,40

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 475 274,60
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 552 995,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	161 328,00	60 812,77	60 812,77
2031	Frais d'études	121 328,00	32 012,77	32 012,77
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	8 800,00	8 800,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	30 000,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	590 860,00	360 371,96	360 371,96
2111	Terrains nus	92 500,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	64 868,00	28 200,96	28 200,96
2151	Installations complexes spécialisées	25 834,00	153 790,00	153 790,00
21532	Réseaux d'assainissement	130 250,00	50 000,00	50 000,00
2154	Matériel industriel	48 872,00	48 281,00	48 281,00
2158	Autres	0,00	15 000,00	15 000,00
2182	Matériel de transport	200 000,00	14 000,00	14 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 300,00	43 600,00	43 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 236,00	7 500,00	7 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 889 871,00	1 026 108,26	1 026 108,26
2313	Constructions	690,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 889 181,00	1 026 108,26	1 026 108,26
Total des dépenses d'équipement		2 642 059,00	1 447 292,99	1 447 292,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	395 000,00	367 857,00	367 857,00
1641	Emprunts en euros	332 886,00	317 748,00	317 748,00
1687	Autres dettes	62 114,00	50 109,00	50 109,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses financières		445 000,00	417 857,00	417 857,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 087 059,00	1 865 149,99	1 865 149,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	183 831,00	283 185,00	283 185,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	183 831,00	283 185,00	283 185,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	100 848,00	148 719,00	148 719,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	2 633,00	11 635,00	11 635,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	14 797,00	20 910,00	20 910,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	8 183,00	44 227,00	44 227,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	84,00	84,00	84,00
13918	Autres subventions d'équipement	57 286,00	57 610,00	57 610,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		283 831,00	383 185,00	383 185,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 370 890,00	2 248 334,99	2 248 334,99

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	666 290,37
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	395 978,64
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 310 604,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	969 368,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	242 288,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	236 679,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	9 026,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	481 375,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 987,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	9 987,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		979 355,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1068	Autres réserves	37 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		37 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 016 355,00	1 000 000,00	1 000 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 565 676,00	1 000 211,00	1 000 211,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	725 391,00	835 000,00	835 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	145 100,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	32 554,00	47 502,00	47 502,00
28033	Frais d'insertion	144,00	465,00	465,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 622,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	17 249,00	9 254,00	9 254,00
28121	Aménagement Terrains nus	787,00	787,00	787,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	903,00	903,00	903,00
28128	Aménagement Autres terrains	53,00	53,00	53,00
28131	Bâtiments	55 384,00	46 518,00	46 518,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	1 093,00	1 093,00
28151	Installations complexes spécialisées	11 152,00	20 678,00	20 678,00
28153	Installations à caractère spécifique	10 004,00	242 879,00	242 879,00
28154	Matériel industriel	1 404,00	2 059,00	2 059,00
28155	Outillage industriel	564,00	564,00	564,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	61 133,00	61 133,00	61 133,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	3 314,00	3 314,00	3 314,00
28173	Constructions (mise à disposition)	97 022,00	95 973,00	95 973,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	267 722,00	280 803,00	280 803,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	275,00	275,00	275,00
28182	Matériel de transport	11 048,00	11 049,00	11 049,00
28183	Matériel de bureau et informatique	953,00	900,00	900,00
28184	Mobilier	175,00	175,00	175,00
28188	Autres	6 829,00	8 623,00	8 623,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 291 067,00	1 835 211,00	1 835 211,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 391 067,00	1 935 211,00	1 935 211,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 407 422,00	2 935 211,00	2 935 211,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	375 393,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 310 604,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 719 093,54									
1641 Emprunts en euros (total)					8 719 093,54									
00175056929	CREDIT AGRICOLE DU FINISTERE	22/11/2007		15/02/2008	50 000,00	F		4,620	4,704		T	X Echéance constante		A-1
00211583891	CREDIT AGRICOLE DU FINISTERE	23/07/2008		15/12/2018	170 770,21	F		4,570	2,311		A	X Echéance constante		A-1
071006E	SA CAISSE D'EPARGNE	12/12/2019		15/01/2020	700 000,00	F		0,900	0,900		T	C		A-1
07101767362 02	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	10/11/2013		28/02/2014	300 000,00	F		4,070	4,134		T	X Echéance constante		A-1
10000205612	CREDIT AGRICOLE DU FINISTERE	31/12/2015		15/03/2016	100 000,00	F		2,180	2,200		T	X Echéance constante		A-1
10000553546	CREDIT AGRICOLE DU FINISTERE	22/10/2018		10/01/2019	70 000,00	F		1,630	1,646		T	C		A-1
249706630	CREDIT AGRICOLE DU FINISTERE	26/04/2010		15/07/2012	348 000,00	F		3,950	3,609		T	C		A-1
71414	CAISSE DES DEPOTS RENNES	30/11/2017		01/07/2018	657 054,00	R	LIVRET A	0,373	0,713		T	X Echéance constante		A-1
DD10905011	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	12/12/2017		30/03/2018	22 440,00	F		0,710	0,750		T	X Echéance constante		A-1
DD10990714	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	21/12/2017		30/03/2018	1 000 000,00	F		1,690	1,701		T	X Echéance constante		A-1
DD11753443	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	13/04/2006		30/04/2019	123 213,70	F		1,830	1,831		A	X Echéance constante		A-1
DD13671982	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	07/03/2019		30/07/2019	150 000,00	F		1,270	1,279		T	X Echéance constante		A-1
DD14932517	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	28/10/2019		30/01/2020	300 000,00	F		0,310	0,312		T	X Echéance constante		A-1
DD17357725	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	12/01/2021		30/05/2021	2 000 000,00	F		0,540	0,618		T	X Echéance constante		A-1
MIN056453EUR001	SA SFIL - CENTRE DE GESTION	16/07/1998		01/12/2017	13 745,28	F		5,750	5,753		A	X Echéance constante		A-1
MIN512494EUR/002	SA SFIL - CENTRE DE GESTION	04/08/1999		15/12/2017	13 870,35	V	TAM	0,480	0,282		A	X Echéance constante		A-1
MIN523208	LA BANQUE POSTALE	29/11/2018		01/07/2019	2 700 000,00	F		2,160	2,153		T	C		A-1

COMMUNAUTE LESNEVEN COTE DES LEGENDES - ASSAINISSEMENT REGIE (27504) - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					919 807,02									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					919 807,02									
160505901	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	20/04/2017		31/08/2019	405 539,33	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
160505902	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	17/03/2017		31/07/2021	139 100,00	F		0,000	0,565		A	X Echéance constante		A-1
160505903	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	06/06/2019		31/07/2021	85 167,69	F		0,000	0,621		A	X Echéance constante		A-1
Avance 2006	KERLOUAN	24/03/2006		01/04/2014	90 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Avance 2007	PLOUIDER	17/03/2007		01/01/2008	60 000,00	F		0,000	0,421		A	X Echéance constante		A-1
Avance 2014	KERLOUAN	18/12/2013		01/04/2016	140 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					9 638 900,56									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

COMMUNAUTE LESNEVEN COTE DES LEGENDES - ASSAINISSEMENT REGIE (27504) - BP - 2023

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 482 175,84					317 741,32	125 144,05	0,00	19 244,99
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 482 175,84					317 741,32	125 144,05	0,00	19 244,99
00175056929		0,00	A-1	17 072,90	4,83	F		4,704	3 108,41	735,43	0,00	82,44
00211583891		0,00	A-1	141 166,70	14,92	F		2,311	6 756,59	6 451,32	0,00	273,00
071006E		0,00	A-1	635 833,37	27,00	F		0,900	23 333,32	5 643,76	0,00	1 163,75
07101767362 02		0,00	A-1	177 035,48	8,83	F		4,134	16 637,95	6 953,54	0,00	598,41
10000205612		0,00	A-1	69 821,39	12,92	F		2,200	4 698,49	1 483,87	0,00	63,10
10000553546		0,00	A-1	56 000,00	15,83	F		1,646	3 500,00	891,40	0,00	109,35
249706630		0,00	A-1	195 750,00	13,25	F		3,609	14 500,00	7 517,34	0,00	1 511,42
71414		0,00	A-1	600 186,94	35,25	R	LIVRET A	0,713	10 207,50	16 234,18	0,00	550,01
DD10905011		0,00	A-1	11 418,93	4,92	F		0,750	2 251,52	75,08	0,00	0,18
DD10990714		0,00	A-1	832 233,23	19,92	F		1,701	35 284,57	13 841,91	0,00	37,41
DD11753443		0,00	A-1	102 010,51	15,25	F		1,831	5 545,51	1 866,79	0,00	1 181,78
DD13671982		0,00	A-1	117 507,30	11,25	F		1,279	9 551,58	1 446,98	0,00	232,32
DD14932517		0,00	A-1	256 176,60	16,75	F		0,312	14 698,56	777,08	0,00	126,85
DD17357725		0,00	A-1	1 868 611,89	23,08	F		0,618	75 637,89	9 937,51	0,00	887,52
MIN056453EUR001		0,00	A-1	8 014,73	5,92	F		5,753	1 156,24	460,85	0,00	32,86
MIN512494EUR/002		0,00	A-1	8 335,87	5,92	V	TAM	0,282	873,19	40,01	0,00	1,59
MIN523208		0,00	A-1	2 385 000,00	26,25	F		2,153	90 000,00	50 787,00	0,00	12 393,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE LESNEVEN COTE DES LEGENDES - ASSAINISSEMENT REGIE (27504) - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		664 993,01					50 106,87	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		664 993,01					50 106,87	0,00	0,00	0,00
160505901		0,00	A-1	320 880,68	14,58	F		0,000	21 392,05	0,00	0,00	0,00
160505902		0,00	A-1	126 426,44	14,50	F		0,565	8 428,43	0,00	0,00	0,00
160505903		0,00	A-1	76 068,24	13,50	F		0,621	5 433,45	0,00	0,00	0,00
Avance 2006		0,00	A-1	22 500,00	2,25	F		0,000	7 500,00	0,00	0,00	0,00
Avance 2007		0,00	A-1	14 117,65	5,00	F		0,421	2 352,94	0,00	0,00	0,00
Avance 2014		0,00	A-1	105 000,00	20,25	F		0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 147 168,85					367 848,19	125 144,05	0,00	19 244,99

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 147 168,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	13-11-2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	13/11/2019
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	13/11/2019
L	2033 Frais d'insertion	5	13/11/2019
L	2051 Concessions et droits similaires	2	13/11/2019
L	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	25	13/11/2019
L	2125 Agencements & aménagements de terrains bâtis	25	13/11/2019
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	25	13/11/2019
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	50	13/11/2019
L	21315 Constructions - Bâtiments administratifs	50	13/11/2019
L	21351 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	20	13/11/2019
L	21355 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	20	13/11/2019
L	2138 Autres constructions	50	13/11/2019
L	2151 Installations complexes spécialisées	15	13/11/2019
L	21532 Réseaux d'assainissement	50	13/11/2019
L	2154 Matériel industriel	15	13/11/2019
L	2155 Outillage industriel	10	13/11/2019
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	10	13/11/2019
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	15	13/11/2019
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	5	13/11/2019
L	2182 Matériel de transport : véhicules industriels	7	13/11/2019
L	2182 Matériel de transport : véhicules légers	5	13/11/2019
L	2183 Autres matériels électriques ou électroniques	5	13/11/2019
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	13/11/2019
L	2184 Mobilier	10	13/11/2019
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	13/11/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Risques d'impayés	0,00	13/12/2022	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		701 042,00	I 701 042,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		367 857,00	367 857,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	317 748,00	317 748,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	50 109,00	50 109,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		333 185,00	333 185,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	283 185,00	283 185,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	701 042,00	666 290,37	395 978,64	1 763 311,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 835 211,00	III 1 835 211,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 835 211,00	1 835 211,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	47 502,00	47 502,00
28033	Frais d'insertion	465,00	465,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	9 254,00	9 254,00
28121	Aménagement Terrains nus	787,00	787,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	903,00	903,00
28128	Aménagement Autres terrains	53,00	53,00
28131	Bâtiments	46 518,00	46 518,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 093,00	1 093,00
28151	Installations complexes spécialisées	20 678,00	20 678,00
28153	Installations à caractère spécifique	242 879,00	242 879,00
28154	Matériel industriel	2 059,00	2 059,00
28155	Outils industriel	564,00	564,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	61 133,00	61 133,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	3 314,00	3 314,00
28173	Constructions (mise à disposition)	95 973,00	95 973,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	280 803,00	280 803,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	275,00	275,00
28182	Matériel de transport	11 049,00	11 049,00
28183	Matériel de bureau et informatique	900,00	900,00
28184	Mobilier	175,00	175,00
28188	Autres	8 623,00	8 623,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 000 211,00	1 000 211,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 835 211,00	375 393,00	0,00	1 000 000,00	3 210 604,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 763 311,01
Ressources propres disponibles	IV	3 210 604,00
Solde	V = IV – II (6)	1 447 292,99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur	A	0	0,00
Ingénieur	A	0	0,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1	0,00
Adjoint administratif territorial	C	0	0,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	0	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1	0,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1	0,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	0	0,00
Adjoint technique territorial	C	1	0,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1	0,00
TOTAL GENERAL	A C B	6	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 34

Nombre de suffrages exprimés : 40

VOTES :

Pour : 40

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par (1) Le PRESIDENT,

A Lesneven le 22/03/2023

(1) Le PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Lesneven, le 22/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 31/03/2023, et de la publication le 31/03/2023

A Lesneven, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Communauté Lesneven Côte des Légendes Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

12, boulevard des Frères Lumière 29260 Lesneven
02 98 21 11 77 • contact@clcl.bzh

clcl.bzh • [f](#) [t](#) [in](#)